

M. Alain Jakubowicz Président – LICRA 42, rue du Louvre 75001 Paris

Paris, le 10 janvier 2017

Monsieur le Président,

Le 11 décembre 2016, vous m'apostrophiez sur Twitter¹: « Pourquoi tant de haine @PascalBoniface? Qui connaît mieux l'islamisme politique que @Sifaoui qui l'a vécu dans sa chair? @manuelvalls ». L'objet de votre interpellation était un de mes tweets où j'ironisais sur le soutien de Mohamed Sifaoui, au nom de valeurs partagées, à Manuel Valls². J'ai en effet des différences d'appréciation avec Manuel Valls, notamment sur le conflit au Proche-Orient et ses conséquences en France, mais je n'ai aucun doute sur son intégrité et son humanisme. Ce qui n'est pas le cas concernant M. Sifaoui.

J'ai quelques interrogations qui nécessitent vos éclaircissements :

- 1. Pouvez-vous me préciser où était la haine dans mon tweet ? Pensez-vous qu'il soit interdit d'interpeller M. Sifaoui ? Dans le contexte si lourd en France au sein du débat public, croyez-vous qu'il soit responsable, de la part du président d'une des plus importantes associations françaises, de laisser croire qu'un intellectuel diffuse de la haine ? Si j'avais eu un propos haineux, je vous serais reconnaissant de me signaler lequel, et, le cas échéant, je serais prêt à reconnaître mes torts. Je vous invite par ailleurs à parcourir ce que déclare M. Sifaoui sur ses réseaux sociaux, où l'insulte prend souvent le pas sur le débat, pour voir où se situe le discours haineux.
- 2. Je ne parlais pas d'islamisme politique dans mon tweet. Pourtant, vous y faites référence pour soutenir M. Sifaoui. Passons sur l'utilisation d'un concept que vous ne définissez pas plus que M. Sifaoui. L'islamisme politique peut aller de partis au pouvoir au Maroc et en Tunisie aux terroristes islamistes. Il ne me paraît pas pertinent d'opérer ce type d'amalgames. Le fait qu'il ait vécu cela dans sa chair est contesté par de nombreuses personnes. M. Sifaoui semble avoir été lié aux services algériens à une certaine époque. S'il est totalement opposé à la politique de réconciliation de M. Bouteflika, ce qui est son droit, il semble avoir été partisan d'une

¹ https://twitter.com/JakubowiczA/status/807999747151761408

² https://twitter.com/PascalBoniface/status/807956525272756224

- politique d'éradication. Au point qu'il est venu témoigner en faveur du général Nezzar accusé d'être tortionnaire. La LICRA estime-t-elle normale que le combat contre « l'islamisme » puisse se traduire par un blanc-seing des pratiques de torture ?
- 3. M. Sifaoui a affirmé dans un reportage diffusé en France avoir infiltré Al-Qaida, ce qui peut tout de même paraître exagéré. L'affaire a largement été évoquée. Les télévisions belge et suisse ont d'ailleurs refusé de diffuser son reportage : « J'ai infiltré une cellule islamiste », le jugeant non crédible. Pourriez-vous me citer un universitaire reconnu ou ancien responsable de services de sécurité prenant M. Sifaoui au sérieux sur les questions du Proche-Orient ou sécuritaire ?
- 4. En novembre 2007, M. Sifaoui déclarait : "La majorité des Asiatiques que j'ai fréquentés n'ont absolument rien à foutre de la communauté nationale (...) Ils sont là pour gagner de l'argent." Imaginez une personne publique tenant les mêmes propos sur les juifs. N'auriez-vous pas protesté? Trouvez-vous anodin de stigmatiser le rapport d'une communauté à l'argent? Pourquoi ces propos sont-ils acceptables proférés par M. Sifaoui alors qu'ils ne le sont pas dans d'autres cas?
- 5. Toujours avide de faire parler de lui via des méthodes sensationnalistes, M. Sifaoui avait mis en cause la communauté asiatique et déclaré que le corps de la petite Estelle Mouzin, disparue, pouvait être retrouvée dans le sous-sol d'un restaurant. Celui-ci a été fouillé de fond en comble sans que l'on n'y trouve quoi que ce soit. Outre le fait que le restaurateur ait été ruiné, M. Sifaoui n'a eu aucune considération pour la douleur de la famille et des proches d'Estelle Mouzin. Comment expliquer l'amnésie et l'immunité dont jouit M. Sifaoui sur une affaire éthiquement aussi grave ?
- 6. Le 22 octobre 2013, M. Sifaoui postait sur Twitter:



Exclu mondiale : Un vieux qui se laisse prendre en levrette



12:45 - 22 oct. 2013

Trouvez-vous ce statut d'une dignité acceptable ?

³ http://www.arretsurimages.net/breves/2008-04-22/RMC-mise-en-demeure-du-CSA-apres-derapage-raciste-id504

7. Par la suite, il a posté les commentaires suivants :





Frédéric Lopez m'a contacté pour être la prochaine star de "voyage en terre inconnue. Il m'emmène à Barbès découvrir le peuple des west-wesh

04/12/2014 09:35





Il faut avouer que, contrairement aux salafistes, les portugaises se sont bien intégrées en France. Très vite, elles ont appris à se raser.

10/12/2014 22:49

Trouvez-vous ces différents tweets en phase avec la philosophie de la LICRA?

- 8. À propos de Mme Latifa Ibn Ziaten, il a déclaré sur France 2, lors d'une édition spéciale « attentats » en novembre 2015 : « Ce n'est pas parce qu'une personne perd son fils, et il y en a beaucoup, des centaines de personnes, qu'on va la faire sortir de ses fourneaux pour en faire une égérie de la lutte antiterroriste », tout en s'insurgeant contre « cette incohérence qui veut qu'on dise à des jeunes filles que le voile salit la féminité et qu'on leur introduise une personne voilée qui va leur enseigner les valeurs de la République. » Approuvez-vous ces propos ?
- 9. Il a de plus posé tout sourire, et apparemment très satisfait, avec M. Gregory Chelli, alias Ulcan (voir ci-dessous):



Trouvez-vous cette fréquentation acceptable au vu du passif de ce dernier, dont les harcèlements de citoyens ont créé de graves troubles allant jusqu'au décès du père d'une de ces cibles ?

10. Il renvoie fréquemment me concernant à un site internet anonyme hébergé à l'étranger pour éviter les attaques en diffamation, rempli d'allégations calomnieuses. Trouvez-vous que le recours à des textes anonymes soit digne du débat public ?

Si je m'étais permis ne serait-ce qu'une seule des actions mentionnées, il est certain que je n'aurais pas joui de la même impunité. Et je ne suis pas seul dans ce cas. Comment expliquer la différence de traitement dont bénéficie M. Sifaoui ?

La fin justifie-telle les moyens ? Peut-on accepter que, pour une cause noble, des méthodes déloyales et malhonnêtes soient utilisées ? À chaque fois qu'on transige sur le principe, fut-ce pour la « bonne cause », il y a un effet retour négatif pour la cause en question. Vous devez être assez confiant dans la justesse des causes que vous défendez pour ne pas transiger à ce point sur les principes.

M. Sifaoui a créé l'association du 11 janvier, qu'il préside. Mais l'esprit du 11 janvier, c'est que tous les Français – et étrangers présents en France - manifestent ensemble, au-delà de leurs divergences, pour dire non au terrorisme et à la haine. C'est l'esprit de rassemblement au-delà des différences d'opinion, dans un élan républicain. Or, M. Sifaoui n'a de cesse de dénoncer et calomnier ceux qui sont en désaccord avec lui ou ses soutiens. Ce qui est très loin de l'esprit du 11 janvier. Encore faut-il espérer qu'il ne tire aucun avantage matériel de cette association.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Sice 5 13 ws Pascal Boniface